

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mai 2018

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 846)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE1124

présenté par
M. Lioger, rapporteur

ARTICLE 13

À l'alinéa 1, substituer aux mots :

« de nature législative »,

les mots :

« relevant du domaine de la loi ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.